RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00787
Numéro SIREN : 423 710 557
Nom ou dénomination : F.C.L.

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2020 sous le numéro de dépôt 1186

Greffe du tribunal de commerce d'Angers

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1186

Déposant :

Nom/dénomination : F.C.L.

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

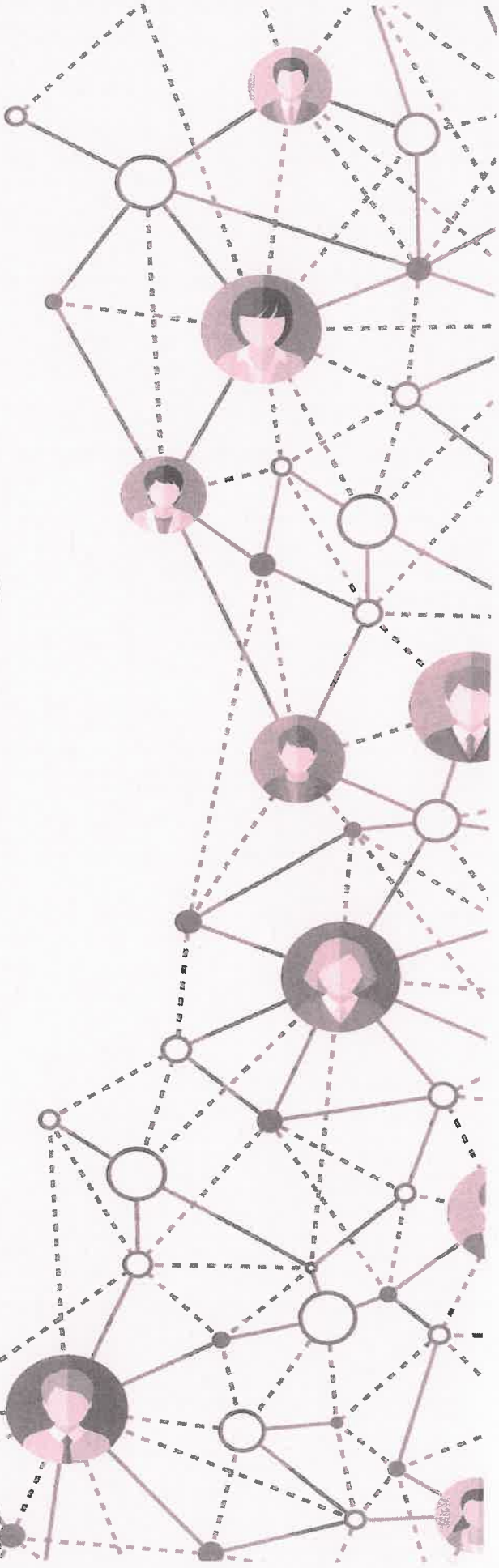
N° SIREN : 423 710 557

N° gestion : 1999 B 00787

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

KPMG

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES



Plaquette

FCL SARL

31/03/2019

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : AVENUE DES TILLEULS 49250 BEAUFORT EN ANJOU — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 2 3 7 1 0 5 5 7 0 0 0 2 0 — Néant ☐

Exercice N clos le : 31/03/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	19818	AU 3881	15936
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1526445	CV	1526445
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	1546263	BK 3881	1542382
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	29064	CA	29064
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	65872	CG	65872
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3104	CI	3104
	TOTAL (III)	CJ	98041	CK	98041
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1644305	IA 3881	1640423

Renvois : (1) Dont droit au bail : — CP — (3) Part à plus d'un an — CR 18528

Écart de conversion passif * — Dont bénéfices latents — Écart de conversion — Dont pertes latentes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise SARL FCL SARL — Néant ☐

Exercice N 31032019

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600000)		DA	600000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	60000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	233486
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	73784
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	34020
	TOTAL (I)		DL	1001291
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	575672
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	40417
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8110
	Dettes fiscales et sociales		DY	14523
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	407
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	639132
	Écarts de conversion passif *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1640423

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	117027
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD	410000	FE		FF	410000	
	Production vendue : services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	410000	FK		FL	410000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	572	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	410574	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	40035	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1261	
	Salaires et traitements *					FY	334965	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	1819	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	378082	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	32492	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	62262	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	62262	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16891	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	16891	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	45370	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	77862	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V4.0.0

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	4078
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	472837
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	399052
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	73784

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	11706
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	262
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	356
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	572
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Edité à partir de Lotus V4.0.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Désignation de l'entreprise SARL FCL SARL 31032019 Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composant	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composant	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV		KW		KX	15206
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4611	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	4611	LO		LP	15206
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1526445	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		TT		1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	1526445	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1531056	ØH		ØJ	15206

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CQ		DØ		DT	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		LX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	15206	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4611	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	19818	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1526445	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	1526445	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	1546263	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de : coup V4.0.0

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL 31032019 — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	1309	QF		QG	1309
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2062	QM	510	QN		QO	2572
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2062	QV	1819	QW		QX	3881
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2062	ØP	1819	ØQ		ØR	3881

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V4.0.0

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

edi-tdfc

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056

Désignation de l'entreprise SARL FCL SARL 31032019 Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	34020	TM		TN		TO	34020
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	34020	TS		TT		TU	34020
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	34020	UB		UC		UD	34020
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF			
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Edité à partir de Loop V-0.00

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

edi-tdfc

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL — 31032019 — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	9661		9661		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	875		875		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	18528				18528
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	3104		3104		
	TOTAUX	VT	32168	VU	13640	VV	18528
RENVOIS (1)	Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	552630	68911	367659	116059
	à plus d'1 an à l'origine	VH	23042	9827	10333	2881
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8110	8110		
Personnel et comptes rattachés		8C	1742	1742		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12516	12516		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	265	265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	40417	15246	25171	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	407	407		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	639132	VZ 117027	403164	118940
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	18000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	15152
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	69722	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL — Néant ☐* — Exercice N, clos le : 31/03/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	73784
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	8047	XE	8223
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	176		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	4078
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
							TOTAL I WR	86085

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH			
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP			
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : — Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	3100				XA	58900		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés -*i septies*)	K9		Entreprises nouvelles (*44 septies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. *44 octies* A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité hors CIDE (Art. *44 undecies*)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (*44 terdecies*)	PA		
	ZFU- TF (art. *44 octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. *44 duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (art. *44 quaterdecies*)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. *44 sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. *44 quindecies*)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1				XG	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	0
									TOTAL II XH	58900

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	27185
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	27185

XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

edi-tdfc

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL 31032019 — Néant [X]*

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

PRODUITS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL

Exercice N clos le : 31032019 Annexe 2058 B - Cadre II

MONTANT A L'OUVERTURE	11197	
MONTANT UTILISÉ	11197	
MONTANT RÉSIDUEL		
MONTANT COMPTABILISÉ	12079	
MONTANT A LA CLÔTURE	12079	

PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
		Charges sociales provisionnées				
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL				
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés	7318	7318		
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir		2754	2754		
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir					
	Participation des salariés					
	Personnel		1742	1742		
	Sécurité sociale					
	Etat		265	265		
	Produits et charges externes diverses					
	TOTAL		12079	12079		

BIENS EN LOCATION SUIVI DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL

Exercice N clos le : 31032019

	NATURE	DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

edi-tdfc

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SARL FCL SARL — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	82166	Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	62166	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	20000	
			Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	82166	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	82166	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	8400	XQ	8400
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	6335
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	25299
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	40035
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	885
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	376
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	1261
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	82069
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	4460
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *			ØB	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Numéro de centre agréé *	XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*			RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

KPMG

SARL FCL

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/03/2019

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 3
2.1. Actif 3
2.1.1. Immobilisations incorporelles et incorporelles 3
2.1.2. Amortissements 3
2.1.3. Mouvement sur l'exercice 4
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations 4
2.1.4. Créances 5
2.2. Passif 6
2.2.1. Capitaux propres 6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 6
2.2.1.2. Provisions réglementées 6
3.1.1. Dettes financières et autres dettes 7
3.1.2. Charges à payer 8
4. Informations relatives au compte de résultat 9
5. Impôt sur les bénéfices 10

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

L'assemblée générale extraordinaire du 1er Février 2018 a décidé de transférer le siège social du 1 Boulevard Saint Michel – 49 000 ANGERS à l'avenue des Tilleuls – ZAC de la Poissonnière – 49 250 BEAUFORT EN ANJOU.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.1.2. Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

2.1.3. Mouvement sur l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	15 206	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

	% détention	Capitaux propres	Résultat net	Chiffre d'affaires
SARL CHARTIER OPTICIENS	100 %	292 895	60 924	679 872
SARL OPTIQUE LONGUE JUMELLES	79,20 %	925 695	75 915	1 579 197
SARL L.B.C	28 %	1 188 462	92 096	1 377 027

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		9 661	9 661	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	875	875	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		18 528		18 528
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance			3 104	3 104	-
		TOTAL	32 168	13 640	18 528

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	600 000	-	-	600 000
Primes, réserves et écarts	231 320	62 166	-	293 486
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	82 166	73 784	82 166	73 784
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	34 020	-	-	34 020
Autres	-	-	-	-
TOTAL	947 507	135 950	82 166	1 001 291

Le capital est composé de 7 500 parts sociales de 80 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.1.2. Provisions réglementées

Libellés	Provisions début d'exercice	Dotations	Reprises	Provisions fin d'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 020	-	-	34 020
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL	34 020			34 020

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

3.1.1. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	552 630	68 911	367 659	116 059
- A + d'1 à l'origine	23 042	9 827	10 333	2 881
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	8 110	8 110	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 742	1 742	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices			-	-
TVA	12 516	12 516	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	265	265	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	40 417	15 246	25 171	-
Autres dettes	407	407	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	639 132	117 027	403 163	118 940

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

3.1.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	7 318
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 754
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	1 742
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	265
Divers	-
TOTAL	12 079

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

4. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues : - Biens - Services	410 000 -	- -	410 000 -
Chiffre d'affaires net	410 000	-	410 000

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

5. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	77 862	
Impôts : 15 %	4 078	-
	-	-
Résultat après impôts	73 784	

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557

F.C.L.
Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros
Siège social : Avenue des Tilleuls – ZAC de la Poissonnière – BEAUFORT-EN-VALLEE
49250 BEAUFORT-EN-ANJOU
423 710 557 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 73 784,64 euros au compte "autres réserves".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
2015/2016	20 250 €	20 250 €	/
2016/2017	30 000 €	30 000 €	/
2017/2018	20 000 €	20 000 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Copie certifiée conforme
R / 14/02/2020 16:15:08
N° de dépôt - 2020/1186 / 423710557